



## Solutions d'énergies renouvelables pour les Territoires de l'Aisne et de la Marne

### Compte-rendu Réunion publique Fère en Tardenois

14 octobre 2022 17h30-20h00– Salon d'honneur de la Mairie

Participants : 40

Intervenants

Monsieur Jean-Paul Roseleux, Maire de Fère-en-Tardenois

Madame Florence Billet Présidente EEDAM Section Aisne

Monsieur Hervé Machenaud, ancien directeur EDF, administrateur CEREME

Madame Aude Guillemain, Vice-Présidente EEDAM Section Marne

Monsieur Etienne Fay, Président Communauté d'agglomération CARCT ( Château-Thierry)

Monsieur Philippe Meurs, Président Caisse Regionale de Credit Agricole Mutuel du Nord Est

Monsieur Alain Coulon, Trésorier EEDAM

Monsieur Nicolas Bour, Président ATIL Europe

Monsieur Jean-Paul Roseleux, Maire de Fère en Tardenois accueille les participants et fait part de sa satisfaction de ce débat sur des énergies vertes alternatives, alors que la ville a pris plusieurs décisions pour s'opposer aux projets éoliens pour protéger les paysages exceptionnels du Tardenois et protéger les habitants d'une perte de leur patrimoine et de risques éventuels sur leur santé. Il remercie les équipes d'EEDAM pour l'organisation de ce débat sur les enjeux du mix énergétique à l'échelle des différents territoires et souhaite des échanges fructueux pour mieux comprendre les enjeux actuels de transition écologique dans le cadre de la crise énergétique que nous rencontrons.

Madame Florence Billet, Présidente de la section « Aisne » de l'association « Energie et environnement en débat dans l'Aisne et la Marne » (EEDAM) présente l'ordre du jour qui va permettre de débattre autour de 3 enjeux :

- 1. Face au changement climatique quelles solutions et quelles énergies renouvelables adaptées ?**
- 2. Quelle gouvernance pour ces énergies renouvelables ?**
- 3. Comment le citoyen peut agir face à la crise énergétique ?**

Elle présente la démarche d'EEDAM, une démarche interdépartementale et interrégionale au sein des 2 régions françaises les plus impactées par l'éolien terrestre en France, avec une action conduite au niveau national pour un équilibre des sources d'énergie accepté, durable et efficace, notamment à travers une valorisation des atouts du territoire : **air, eau, terre, soleil.**

Elle présente des projections à l'horizon 2050 pour les pompes à chaleur, la géothermie, la biomasse, la méthanisation, le solaire thermique, le solaire photovoltaïque et l'hydraulique qui pourraient, en mettant en place un certain nombre d'actions industrielles, assurer une production d'environ 600 Twh.

Florence Billet estime qu'il faut mettre en œuvre des énergies qui valorisent les atouts du territoire, qui créent de la valeur ajoutée pour tous les acteurs, rapides à mettre en œuvre pour faire face à la crise énergétique, partagées par les habitants et les acteurs économiques respectueuses du patrimoine naturel, culturel et historique... en bref des énergies acceptées, durables et efficaces.

La méthode retenue lors de la création de l'association en août 2022 est de diffuser l'information sur les différents enjeux énergétiques, souvent peu connus de nos concitoyens et souvent caricaturés dans la presse par des oppositions pro et anti-éoliens et pro et anti-nucléaires qui ont malheureusement alimenté le débat sur ce sujet durant les 30 dernières années.

Elle indique également que l'association a constitué depuis début juillet une base de données avec les faits, les différents rapports sur l'ensemble des sujets : énergie, territoire, patrimoine, santé, foncier, climat,... pour permettre d'éclairer les débats. Cette base régulièrement complétée sera mise en ligne mi-novembre de façon ouverte et ensuite réservée aux adhérents de l'association qui pourront contribuer à la compléter à partir de début janvier 2023.

Cette méthode permet de favoriser les échanges grâce à un débat public avec les milieux économiques et les décideurs politiques régionaux. Après la réunion de ce jour à Fère-en-Tardenois , une réunion aura lieu le 21 octobre à Fismes, et une réunion le 28 octobre à Braine clôturera ce cycle pour alimenter la future concertation attendue au niveau national en vue de la promulgation de la Loi de Programmation Climat et Energie attendue pour juillet 2023.

### **Face au changement climatique quelles solutions et quelles énergies renouvelables adaptées?**

Madame Florence Billet présente Monsieur Hervé Machenaud, ancien directeur d'Electricité de France et administrateur du CEREME (Cercle d'études réalités écologiques et mix énergétique) qui va donner son point de vue sur ces enjeux.

Dans un premier temps elle demande à Monsieur Nicolas Bour (ATIL Europe – Aménagement-Transport-Industrie-Logistique) de rappeler le cadre dans lequel se situe notre mix énergétique en France, son évolution envisagée et les cibles principales à l'horizon 2050 à partir des rapport RTE-Futurs énergétiques 2050 d'octobre 2021, du rapport de l'ADEME Transition 2050 et des orientations du Président de la République lors de son discours de Belfort du 10 février 2020.

Il est rappelé que la principale mutation annoncée par RTE durant les 30 prochaines années sera l'électrification des usages en partant aujourd'hui d'un mix 30% Electricité/70% Autres sources d'énergie pour passer en 2050 à un mix 60% électricité/40% autres sources et que ceci doit conduire à réfléchir sur l'évolution du mix comme du système de distribution de l'énergie.

La trajectoire du scénario bas de RTE est ambitieuse avec 40% de réduction de nos consommations entre 2020 et 2050. Il est noté qu'un effort important a déjà été réalisé entre 2005 et 2020 en passant d'une consommation annuelle d'environ 1800 Twh à 1600 Twh. Les scénarios étudiés par EEDAM à partir des différentes expertises disponibles ciblent plutôt une fourchette entre 1100 et 1300 Twh en 2050.

Face aux interrogations de RTE sur l'évolution du mix énergétique en 2050 et aux différentes propositions du rapport ADEME Transition 2050, EEDAM propose d'accélérer le développement des énergies thermiques renouvelables (électricité, biogaz, chaleur) qui ont un potentiel important encore

peu exploité en France et souligne que le développement des pompes à chaleur ( fortement soutenu par le gouvernement) a représenté en 2020 un équivalent de 38 Twh ( pour 5 millions de PAC), soit plus que la production de toutes les éoliennes terrestres en France. Le gisement est important d'ici 2050 avec 180 000 logements construits par an, comme pour les panneaux photovoltaïques. Un renforcement de nos capacités industrielles sur le territoire français serait nécessaire, en particulier pour les pompes à chaleur et les panneaux photovoltaïques, pour ne pas dépendre des productions chinoises, japonaises, américaines ou d'autres pays dans le monde et en Europe.

EEDAM présente des exemples de production journalière (données disponibles en temps réel sur le site RTE) en soulignant la nécessité d'analyser sur les différentes périodes de l'année ( pointe de janvier/février) et de la journée ( pointes de 10/14 h et de 20h) pour disposer d'un mix équilibré (éviter les effets de l'intermittence) et le plus décarboné possible ( réduire la consommation de gaz).

Madame Florence Billet passe la parole à Monsieur Hervé Machenaud pour présenter son avis sur les évolutions nécessaires du mix énergétique français pour faire face à la crise énergétique.

***Face au changement climatique et à la crise énergétique quelles sont vos interrogations et vos recommandations ?***

Hervé Machenaud rappelle que la France a une production d'électricité parmi les plus décarbonées d'Europe et que la critique européenne sur le soi-disant retard de la France sur les énergies renouvelables relève d'un lobby allemand à Bruxelles, qui a décidé d'arrêter le nucléaire et qui a conduit à une stratégie funeste pour le climat ou l'Allemagne est parmi les pays européens qui émettent le plus de gaz à effet de serre avec une production de base ( quand il n'y a ni vent, ni soleil) fondée sur le gaz, le charbon et la lignite. Le résultat est que la France avec un taux de 56 grCO<sub>2</sub>/Kwh a un taux 6 fois plus faible que l'Allemagne qui à cause de son mix Renouvelables intermittents/Lignite- Charbon-Gaz a un taux de 341 grCO<sub>2</sub>/Kwh.

Concernant l'éolien, il rappelle que contrairement aux idées reçues, il s'agit d'une énergie dont la contribution au climat est très néfaste puisque la plupart des pays européens ( en partie pour la France) ont besoin d'énergies fossiles pour alimenter les industries, le tertiaire et les ménages quand il n'y a pas de soleil ou de vent.

De façon inverse quand il y a du vent, c'est en général dans toute l'Europe (régimes météo dépression/anticyclones similaires en Europe de l'Ouest) et que les règles fixées au niveau européen donnent la priorité sur le réseau aux producteurs d'énergie éolienne ( 225 GW installé en Europe pour 17 GW en France) , ce qui conduit EDF à délester ses centrales nucléaires ( perte d'efficacité et augmentation du coût unitaire du Kwh nucléaire) sans compter les effets de gestion sur le réseau européen qui est interconnecté.

Ce phénomène est très pénalisant pour la France puisque durant les 30 dernières années la France était globalement exportatrice et perd cette capacité en raison du développement de l'éolien et du solaire dans les autres pays européens. Ce phénomène est temporairement moins important en raison de la maintenance en cours sur certaines tranches, mais le sera de nouveau dans le futur si les orientations proposées à Belfort par le Président de la République de relance du nucléaire sont confirmées par le Parlement dans la future Loi de Programmation Energie et Climat.

***De votre point de vue comment doit être défini le mix énergétique français et comment régler cette apparente opposition entre énergie classique (nucléaire, gaz,..) et énergie renouvelable (hydraulique, EnR thermiques, éolien,...) ?***

Hervé Machenaud estime que le nucléaire et l'hydraulique sont historiquement les 2 piliers du mix énergétique français, comme en Suède, et qu'en France les compétences dans ces 2 domaines sont un atout de l'industrie française pour atteindre une contribution de 60% d'électricité décarbonée en 2050.

Il considère que l'éolien maritime, très important dans les pays du Nord en raison des régimes de vent et des faibles profondeurs, a un potentiel beaucoup moins important en France et que les constats faits lors de certains projets devraient amener à repousser ces champs à plus de 25/30 nautiques des côtes.

Comme pour le solaire, il considère que la question du stockage (encore en cours de développement) est une nécessité pour que ces énergies contribuent réellement à un mix décarboné. Il rappelle dans ce domaine que les barrages hydroélectriques fournissent très grande majorité (environ 95%) de la capacité de stockage en France (mais aussi dans le monde) grâce aux STEP (Stations de transfert d'énergie par pompage). Le principe consiste à stocker l'énergie dans les barrages en pompant l'eau de l'aval vers l'amont la nuit pour restituer l'énergie aux périodes de pointes de consommation, notamment la pointe de 20h.

***Quelles sont les décisions-clé à prendre par le gouvernement et les décideurs politiques au niveau national et régional pour garantir une trajectoire zéro carbone en 2050 ?***

Hervé Machenaud attend avec intérêt les débats qui auront lieu dans les prochaines semaines et mois, notamment le lancement du débat public sur les nouveaux réacteurs nucléaires le 27 octobre prochain, comme du projet de loi d'accélération du nucléaire de début octobre.

Il estime nécessaire d'avoir une approche industrielle et de série pour la construction des nouveaux réacteurs, ce qui n'a pas eu lieu dans le domaine depuis la fin des années 1990

Madame Florence Billet remercie Hervé Machenaud pour sa contribution et ses éclairages précis sur des enjeux peu connus des Français, mais par contre essentiels pour les futures consultations publiques.

Madame Florence Billet passe la parole à Madame Aude Guillemin pour la deuxième table ronde consacrée aux solutions et aux enjeux de gouvernance territoriale

**Quelle gouvernance et quelles solutions pour ces énergies renouvelables ?**

Madame Aude Guillemin, Vice-Présidente de la section Marne d'EEDAM présente les deux intervenants de cette table ronde consacrée aux solutions et à leur mise en œuvre :

Monsieur Etienne Hay, Président de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) et maire de Epaux-Bézu

Monsieur Philippe Meurs, agriculteur et Président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Nord Est.

Aude Guillemin rappelle que les énergies renouvelables ont une dimension territoriale très forte et que le rôle des élus, elle-même Maire adjointe d'Arcis-le-Ponsart dans la Marne, est essentiel et que de son point de vue il doit même être renforcé en raison des impacts de ces installations sur toutes les politiques de développement d'aménagement du territoire sous la responsabilité des communes, du département et de la Région.

Elle passe la parole à Etienne Hay pour qu'il fasse part de son point de vue et de la mise en œuvre au sein de l'Agglomération de Château-Thierry ( CARCT).

Monsieur Etienne Hay remercie Jean-Paul Roseleux pour son accueil et l'organisation de cette réunion avec EEDAM à un moment important pour les futurs choix énergétiques de la nation et des territoires.

Il précise que la CARCT a engagé depuis plusieurs mois la préparation de son Plan local d'urbanisme Intercommunal et habitat (PLUiH) et que la question de l'acceptabilité de l'éolien terrestre plein champ a été largement débattue lors des ateliers préparatoires début 2022. Il souhaite que ces documents précis et prescriptifs pour l'urbanisme et non d'orientation comme les SRADDET ( Schéma régional de développement durable et d'équilibre des territoires) pilotés par les Régions permettent d'une part d'obtenir une vision globale et cohérente et d'autre part donnent à l'ensemble des maires un cadre partagé à une échelle de cohérence territoriale.

Un intervenant lui demande comment le citoyen a pris part à ce processus et comment a été construit le consensus. Etienne Hay précise qu'une large concertation a été organisée, qu'il a été à l'écoute de toutes les propositions, mais que parfois certaines de ces propositions étaient contradictoire, et que lorsqu'un consensus ne pouvait être trouvé il fallait trancher et que c'est le rôle de l'élu.

Etienne Hay précise ensuite le calendrier d'établissement du PLUiH qui tiendra compte de la révision en cours du SRADDET de la Région. Il note que la région voisine, la Région Grand Est est également en cours de révision du SRADDET et que le département de la Marne s'est aussi penché sur la question de l'intégration au sein des territoires des infrastructures énergétiques.

Aude Guillemin remercie Etienne Hay et demande à Philippe Meurs le point de vue de l'agriculteur et des enjeux des énergies renouvelables présentées pour ses activités.

Philippe Meurs rappelle que la sobriété et la diminution des dépenses et donc de consommation des ressources est un élément-clé comme pour bien d'autres secteurs industriels.

Cette sobriété doit également s'exercer dans la réduction du prélèvement des terres agricoles, même si leur usage et les méthodes de valorisation peuvent se diversifier

Il insiste sur les réflexions en cours d'agriculture raisonnée et notamment les techniques d'agroforesterie qui permettent de mieux retenir l'eau en créant des zones d'ombrages et rappelle que cet été l'herbe est restée verte sous les arbres, mais pas en plein soleil.

Il est personnellement engagé dans les projets de méthanisation qui produisent à la fois de l'énergie (biogaz) et des fertilisants et considère que cela contribue à garder des couverts entre deux cultures pour mieux protéger les terres. Un participant lui pose la question de l'acceptabilité et des odeurs dégagées. Philippe Meurs considère que les techniques sont bien maîtrisées et qu'un bon méthaniseur est celui qui ne dégage pas d'odeurs car il est bien réglé et que les stockages ne dégagent pas d'odeur. Il invite le participant à venir « sentir » les sortants solides des méthaniseurs. Il considère que la question des transports et aussi une des points-clé de l'acceptabilité et que le transport des intrants et sortants doit trouver des solutions pour réduire le nombre de camions sur les routes des villages.

Concernant les autres énergies renouvelables citées, il estime que le solaire sur les toitures de hangars agricoles a vocation à se développer chaque fois que cela est possible que ce soit en autoconsommation ou en vente directe. Nicolas Bour lui demande son point de vue sur le développement de l'agrivoltisme au sol en raison du taux élevé de la SAU ( Surface agricole utile) en France. Philippe Meurs indique que les terres labourables ont une vocation de production agricole et

ne doivent pas être détournées de leur vocation première. Pour le cas de certaines friches agricoles, la question peut être étudiée, mais nécessite une grande attention.

Aude Guillemain remercie les intervenants et passe la parole à Monsieur Alain Foucon pour la troisième table ronde.

### **Comment le citoyen peut agir face à la crise énergétique ?**

Cette table ronde est animée par Alain Foucon, agriculteur et conseiller municipal de Mont Saint-Martin et trésorier d'EEDAM qui invite Nicolas Bour (ATIL Europe) à le rejoindre pour présenter le questionnaire préparé par EEDAM, ce qui en est attendu et sa diffusion future.

Nicolas Bour indique que ce questionnaire vise à recenser les attentes principales des citoyens comme des industriels et des collectivités, notamment sur les énergies renouvelables vertes proposées dans le débat, comme d'identifier les freins à leur diffusion alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur de décarbonation et enfin ce qu'ils attendent des décideurs économiques et politiques au niveau de leur territoire lors de la consultation nationale prévue sur le mix énergétique.

*Comment souhaitez-vous agir pour contribuer à résoudre la crise climatique et énergétique ?*

*Quels sont les principaux freins pour la mise en œuvre des solutions que vous souhaitez ?*

*Qu'attendez-vous des décideurs politiques régionaux ?*

Le questionnaire est également en ligne sur le site de l'association : [www.eedam.fr](http://www.eedam.fr)

Nicolas Bour précise que pour chaque question, il y a 2 parties une première partie où il est proposé de répondre sous une forme simple sur certaines solutions proposées et une deuxième partie ouverte où chacun peut proposer d'autres solutions ou s'exprimer sur un enjeu spécifique.

La synthèse des réponses sera mise en ligne sur le site de l'association et sera portée par EEDAM dans le cadre de la future consultation sur le mix énergétique.

Alain Foucon passe la parole à la salle pour qu'ils fassent part de leurs propositions ou questions.

Des participants dans la salle notent que très souvent des projets de panneaux photovoltaïques sont refusés par les architectes des bâtiments de France car situés dans un rayon de 500 m d'un bâtiment classé, même s'il n'y a pas de covisibilité. Nicolas Bour indique que très souvent les positions des architectes des bâtiments de France sont différentes d'un département à l'autre. Il indique qu'il a abordé ce point avec Monsieur Julien Lacaze, Président de l'Association nationale 'Sites et Monuments' membre du G7 Patrimoine qui inclut également Maisons paysannes de France et Vieilles maisons françaises (VMF). Celui-ci est assez ouvert à une évolution de la réglementation en vigueur et souhaite que le secteur du patrimoine s'engage aussi fortement dans la transition énergétique. Très intéressé par le développement de pompes à chaleur sur les bâtiments anciens quand c'est bien intégré sur une façade moins visible ; il a aussi indiqué que dans le cas de fusions de villages en une seule commune, il arrive que des églises néogothiques ne soient plus utilisées et que pour les entretenir un revenu à partir de panneaux solaires spécifiquement conçus pour les monuments historiques soient utilisés si les habitants le souhaitent.

Florence Billet remercie l'ensemble des intervenants et des participants pour leurs contributions à cet échange, invite à des échanges bilatéraux et invite pour ceux qui le souhaitent à la prochaine réunion à Fismes le 21 octobre à 17h00 Salle des Fêtes où des experts d'autres domaines apporteront aussi leur point de vue.